



Résolution 1 – Congrès des 27-28 mars 2025

FACE À L'ANTHROPOCÈNE, UN SYNDICALISME DE LUTTE QUI FAIT DE L'URGENCE ÉCOLOGIQUE UNE PRIORITÉ

Table des matières

I.	Introduction	1
II.	L'École dans l'Anthropocène :	2
A.	Le bâti scolaire	2
B.	Les transports	2
C.	Les cantines scolaires.....	3
D.	Le numérique.....	3
III.	Enseigner l'anthropocène et dans l'horizon de l'anthropocène	4
A.	Savoir théorique et pratique	4
B.	Les programmes scolaires.....	4
C.	Pédagogies, organisation scolaire et communauté éducative.....	4
IV.	Expériences syndicales et écologie.....	5
A.	Des luttes écolo-syndicales récentes.....	5
B.	L'Alliance Écologique et Sociale.....	5
V.	Conclusion : Un syndicalisme de transformation émancipatrice de l'École et de la société qui fait de l'urgence écologique une priorité	6

I. Introduction

L'Anthropocène désigne l'époque dans laquelle l'impact géologique des activités humaines produit des traces équivalentes voire supérieures aux forces naturelles qui ont marqué les grandes périodes de la planète. Elle est caractérisée par une situation de transformation de l'ensemble de la planète aussi bien de son climat que de la vie qui l'habite. Ses principales dimensions sont le dérèglement climatique, la sixième extinction de masse et la pollution généralisée de l'écosystème qui posent aujourd'hui la question des conditions de la vie sur Terre.

Si le terme anthropocène semble étymologiquement désigner l'ensemble des êtres humains comme responsables de ces transformations, il nous semble important de garder à l'esprit que c'est le monde capitaliste qui en est le seul coupable.

L'Anthropocène soulève la question majeure de savoir dans quelle mesure nous nous rendrons capables de freiner la catastrophe dans laquelle le développement du capitalisme est en passe de nous entraîner. Et, en parallèle, de transformer la société pour la rendre à nouveau synchrone avec les limites planétaires mais aussi les besoins fondamentaux de l'ensemble des êtres humains.

L'École et le syndicalisme ne peuvent pas passer à côté de ce problème historique. C'est pourquoi la CGT Educ'Action 06 a depuis longtemps mis à l'ordre du jour de son action syndicale la question écologique (voir motion d'actualité « L'Anthropocène et les programmes » au congrès 2019 et la résolution 1 du congrès 2022).

Il y a urgence à agir syndicalement pour transformer l'École et la société afin d'être en mesure d'affronter la catastrophe en cours.

II. L'École dans l'Anthropocène :

A. Le bâti scolaire

L'Anthropocène questionne fortement l'adaptation de nos lieux de travail en particulier en lien avec la multiplication, l'intensification et l'allongement des épisodes de canicule. Cette question concerne tout particulièrement le littoral méditerranéen qui est un « point chaud » du changement climatique (6^{ème} rapport du GIEC – 2022).

Le constat est sans appel : les dernières « vagues de chaleur ont mis en exergue, de façon brutale, la mauvaise adaptation de nombreux bâtiments scolaires aux fortes chaleurs : absence de volets ou de stores dans les salles de classe, impossibilité d'ouvrir les fenêtres, grandes verrières absorbant la chaleur, absence de préau ou d'espace ombragé dans la cour de récréation, îlot de chaleur créé par le revêtement du sol de la cour, renforçant la hausse des températures » (rapport de la mission d'information sénatoriale *Le bâti scolaire à l'épreuve de la transition écologique* – juin 2023).

Tout cela à des conséquences concrètes sur les personnels et les élèves en particulier avec des risques pour la santé et la dégradation des conditions d'apprentissages. Symboliquement, pour la première fois, un examen national (le DNB) a été repoussé en raison d'un épisode de canicule en juin 2019.

Face à cela, la CGT Educ'Action 06 revendique :

- La constitution d'une base de données précises sur l'état du bâti scolaire basée sur une expertise scientifique et une expertise de terrain impliquant les collectifs de travail afin d'avoir un état des lieux précis de la situation et des besoins.
- Des mesures immédiates d'installations de dispositifs de rafraîchissement (hors climatisation) et de protection du rayonnement solaire.
- Un plan de rénovation et d'adaptation du bâti scolaire à court et moyen terme financé à la hauteur des besoins et encadré par des normes contraignantes en matière de régulation thermique.
- Une réglementation précise et contraignante sur le travail en période de forte chaleur dans le code du travail et le code de la Fonction Publique.
- La mise en place de protocoles d'organisation et d'adaptation du travail dans les écoles et les établissements scolaires en période de forte chaleur élaborés par les collectifs de travail en lien avec les collectivités territoriales.
- La formation de l'ensemble des personnels à la gestion des situations de forte chaleur au travail.

B. Les transports

Se déplacer vers ou depuis les établissements scolaires concerne des millions de Français·es. Ces déplacements quotidiens sont partie prenante dans les problématiques de santé publique et dans les efforts qui doivent être faits pour atténuer le changement climatique, puisque les transports sont le premier poste d'émission de gaz à effets de serre en France. Consciente de ces défis, la majorité des citoyen·nes est prête à changer sa façon de se déplacer, à condition que ce soit sûr, simple et peu onéreux. L'État et les collectivités territoriales doivent faire leur part dans l'aménagement des axes de circulation pour sécuriser et favoriser l'usage du vélo et des transports collectifs, développer et penser ces infrastructures en fonction et en amont du développement urbain à venir. L'Éducation Nationale doit être motrice dans les instances de discussion avec les communes, les départements et la région.

La CGT Educ'Action 06 revendique :

- l'augmentation des indemnités dédiées aux mobilités « douces ».
- le développement et la sécurisation des infrastructures adaptées à ces mobilités.
- la gratuité des transports collectifs pour tous·tes.
- l'arrêt des regroupements scolaires et le retour à de plus petites unités pour un meilleur maillage des territoires.

C. Les cantines scolaires.

L'alimentation est un enjeu environnemental crucial : le type d'agriculture influe directement sur la biodiversité et les paysages, la qualité des aliments impacte notre santé, les émissions de GES augmentent proportionnellement à la distance cultivateur/trice-consommateur/trice, le choix des emballages génère plus ou moins de déchets, pour ne citer que ces exemples. Les changements indispensables dans nos cantines scolaires sont donc un enjeu fort, autant qu'une opportunité éducative et pédagogique pour les enseignant·es. C'est pourquoi nous dénonçons les pratiques qui visent à donner à des établissements scolaires des « labels » pour des actions superficielles qui n'aboutissent en réalité à rien de concret, qui s'apparentent à du greenwashing et s'avèrent même délétères pour l'esprit citoyen d'élèves qui y sont impliqués. Nous dénonçons la bétonisation de terres fertiles qui peuvent être cultivées pour fournir des aliments aux cantines scolaires. Par ailleurs, les changements opérés ne doivent ni alourdir la charge de travail ni dégrader les conditions de travail de personnels souvent invisibilisés. Ceux-ci doivent donc pouvoir accéder à des formations, s'investir dans une organisation horizontale du processus de décision, qui donne du sens et rend efficaces les nouvelles pratiques.

C'est dans cet esprit que la CGT Educ'Action 06 revendique :

- un plan de formation des personnels et leur implication dans les changements d'organisation du travail quand ils s'avèrent nécessaires dans les cantines ;
- nous nous opposons à toute tentative qui remettrait en cause l'interdiction "de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique" dans les cantines scolaires et universitaires, ainsi que dans les établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans, fixée au 1er janvier 2025 par la loi EGALIM ;
- un plan visant à l'utilisation très majoritaire d'aliments d'origine locale et issus de l'agriculture biologique ;
- 100 % de déchets recyclables.

D. Le numérique

Les appareils numériques et l'infrastructure nécessaire à leur fonctionnement - réseau et centres de données – produisent des nuisances environnementales non visibles mais réelles. Si l'usage du numérique représente environ 10 % de la consommation d'électricité en Europe, la fabrication des appareils connectés représente les deux tiers de leurs nuisances environnementales à commencer par l'extraction de métaux et de minerais dans des conditions inacceptables - tant pour les femmes et les hommes qui y travaillent que pour l'environnement - mais la fin de vie de ces objets n'est pas en reste avec une écotoxicité importante dans l'eau douce par exemple.

C'est ainsi que nous condamnons les politiques visant à fournir du matériel numérique aux enseignant·es et aux élèves de façon systématique, sans concertation et avec un désinvestissement coordonné dans l'achat de manuels scolaires réels, sans tenir compte de l'impact humain et environnemental de ces usages. C'est donc bien à la mesure de l'intérêt éducatif pour nos élèves et à l'aune du défi environnemental et économique qui est devant nous, que nous devons penser les équipements numériques indispensables à nos établissements scolaires.

Le coût environnemental du matériel numérique est un angle mort, un impensé inacceptable dans le contexte actuel. C'est pourquoi la CGT Educ'Action 06 revendique la sortie du modèle de surproduction visant à un renouvellement constant et rapide des équipements numériques, avec :

- un cahier des charges qui vise à réduire le coût environnemental du matériel numérique à sa fabrication ;
- un matériel numérique plus durable ;
- des acquisitions de matériel anticipés en concertation et en relation avec les besoins réels des usagers et des personnels.

III. Enseigner l'anthropocène et dans l'horizon de l'anthropocène

A. Savoir théorique et pratique

La proposition d'un collègue et d'un lycée polytechnique porte l'idée qu'un autre rapport au savoir est nécessaire pour transformer notre rapport au monde. Le savoir abstrait, s'il développe des facultés théoriques permettant d'appréhender la société et la nature, peut aussi avoir pour effet de produire un rapport froid à notre environnement. Le savoir abstrait tel qu'il est dispensé dans l'enseignement général met le monde à distance. Un savoir pratique articulé à une connaissance variée des techniques et des savoir-faire est d'autant plus nécessaire que nous vivons dans des environnements techniques aliénés : nous utilisons des technologies opaques, dont le fonctionnement reste mystérieux pour l'essentiel de leurs usager-es. Si l'avenir doit laisser une plus grande place aux "low tech", ce n'est qu'à la condition que les futurs usager-es du monde que seront les élèves soient soucieuses/eux de maîtriser leur environnement technique, mais aussi d'avoir un rapport à la connaissance théorique qui ne soit pas réduite au statut de condition d'obtention d'un diplôme.

B. Les programmes scolaires

Les programmes scolaires sont un champ de luttes important dans l'Éducation Nationale mais aussi à l'échelle de la société. La prise en compte des enjeux de l'Anthropocène dans les programmes est donc une question essentielle

Si les questions écologiques sont présentes dans les programmes scolaires c'est principalement sous l'angle du développement durable avec une dimension individualisante basée sur les éco-gestes. C'est donc une approche pleinement compatible avec le capitalisme néolibéral écocide qui ne permet absolument pas de hisser l'Éducation Nationale à la hauteur des enjeux de la période.

La liberté pédagogique et l'intelligence collective permettent bien évidemment de se saisir des programmes pour les dépasser voire les subvertir de l'intérieur mais ce n'est pas suffisant. Il est impératif d'aller beaucoup plus loin et de repenser l'intégralité des programmes en prenant en compte les enjeux de l'anthropocène.

La CGT Educ'Action 06 revendique :

- L'élaboration collective et démocratique de programmes scolaires prenant en compte les multiples dimensions de l'anthropocène (scientifique, technique, sociale, culturelle, écologique, politique...) de manière adaptée à chaque niveau scolaire et progressive sur l'ensemble de la scolarité.

- Des programmes qui ancrent l'étude de l'anthropocène dans chaque discipline avec ses spécificités mais aussi qui promeuvent l'interdisciplinarité afin de pouvoir en saisir les multiples dimensions.

- Un plan ambitieux de formation des personnels, sur le temps scolaire et avec les moyens de remplacement adéquat, pour s'appropriier ces programmes, réfléchir collectivement à leur mise en œuvre notamment en lien avec les territoires de leur lieu de travail.

C. Pédagogies, organisation scolaire et communauté éducative

L'école compétitive, accentuée par la mécanique de Parcoursup et le « choc des savoirs », favorise la formation d'individus en concurrence dans l'accès à la connaissance. La compétition entretient une conception de la société dans laquelle la réussite passe par l'appropriation privée. La société à venir nécessite de la coopération. Nous défendons donc une tradition historique de l'enseignement coopératif que la crise écologique rend encore plus nécessaire.

Cette dimension coopérative passe bien sûr par les pédagogies. Les élèves sont non seulement en état d'acquérir des connaissances ; les situations d'apprentissage peuvent aussi les placer en situation de produire un savoir adossé à un autre rapport à leur environnement : le comprendre, en user et contribuer à sa perpétuation dans des conditions qui le rendent encore accueillant et riche pour les générations à venir.

Cela passe aussi par une organisation de l'institution scolaire qui doit être repensée et démocratisée pour que chacun-e, personnels comme élèves, puisse intégrer les problématiques écologiques dans la vie scolaire collective et dans ses pratiques professionnelles.

Pour que les élèves, puisque c'est d'abord elles et eux qui formeront la société future, puissent s'impliquer dans les décisions collectives qui favorisent l'usage raisonné des ressources mises à disposition pour apprendre, il faut en effet nécessairement une transformation émancipatrice de l'École.

IV. Expériences syndicales et écologie

A. Des luttes écolo-syndicales récentes

Le syndicalisme comme l'ensemble du mouvement ouvrier a été pendant longtemps marqué par un productivisme dominant. La période autour de Mai 68 a vu les questions écologiques percuter les organisations syndicales. Mais c'est surtout depuis le début du XXI^{ème} siècle que les thématiques écologiques prennent de l'ampleur dans le mouvement syndical, avec une nette accélération depuis 2018 en France dans le contexte des marches pour le climat, du mouvement des Gilets Jaunes et de la pandémie de COVID.

Cela a donné notamment lieu à de nombreuses luttes syndicales articulant les questions de défenses de l'emploi et de reconversion écologique de l'activité avec souvent une dimension autogestionnaire pour la reprise de l'entreprise. La lutte des Fralib/Scop-Ti à Géménos entre 2010 et 2014 est à cet égard remarquable.

Ces luttes sont aussi une affirmation très claire que ce n'est pas au monde du travail de payer les crises écologique, économique et sociale qui sont la conséquence du système capitaliste. C'est au patronat de payer la reconversion écologique du système productif, la sauvegarde des emplois et la formation des salarié-es à ces transformations.

Pour la CGT Educ'Action 06, la solidarité concrète avec ces luttes écolo-syndicalistes est un impératif car elle donne à voir concrètement ce que peut être une transformation écologique et sociale de la production et donc de la société.

B. L'Alliance Écologique et Sociale

L'Alliance Ecologique et Sociale (*ex Plus jamais ça*) est un collectif unitaire né en janvier 2020 de la volonté de syndicats et d'associations environnementales de défendre une vision alternative de notre société qui articule les combats pour la justice sociale et la justice climatique et de porter des propositions fortes de rupture avec le système capitaliste.

Dans notre département un Collectif AES 06 s'est créé au printemps 2022. La CGT Educ'Action 06 en est membre actif aux côtés d'autres composantes syndicales (FSU, Solidaires) et d'associations (Alternatiba, ATTAC, CCFD Terre Solidaire, Confédération Paysanne, Droit au Vélo, Droit au Logement, Greenpeace, Oxfam), auxquelles s'ajoutent des associations locales telles que le Collectif citoyen.

Depuis sa création, l'AES 06 s'est mobilisée pour la sauvegarde des terres fertiles dans la plaine du Var, contre la destruction du stade des Eucalyptus à Nice ouest, les Jeux Olympiques d'hiver en région PACA, le nouveau centre de congrès sur la digue du port à Nice, les jets privés, l'implantation de panneaux photovoltaïques en zone non-anthropisée, en soutien aux militant-es mis en procès pour une action contre les jets privés à Cannes ou pour dénoncer l'imposture du Nice Climate Summit. L'AES 06 a été également très présente dans les rues de Nice lors des manifestations pour défendre nos retraites en 2023.

Une grosse part de l'activité de l'AES 06 est centrée sur la lutte contre l'extension de l'aéroport de Nice (réunions d'information, tracts, organisation de 2 manifestations, dépôt de contributions lors d'enquêtes publiques, soutien financier...) un projet écocide qui aurait de graves conséquences sur l'environnement, la santé des populations et l'accélération du surtourisme.

A l'occasion du dernier congrès de la Confédération, la décision a été prise par la CGT de quitter le Collectif AES au plan national. C'est d'autant plus regrettable que la CGT avait joué un rôle actif et positif dans le lancement de ce Collectif et dans la jonction entre forces syndicales et environnementales.

La CGT Educ'Action 06 souhaite :

-Un débat démocratique dans toute la CGT sur sa participation à l'AES à l'échelle nationale et militera pour qu'à l'issue de ce débat la CGT retrouve toute la place qui lui revient dans ce collectif.

-La participation de l'UNSEN CGT à l'AES à l'échelle nationale.

-Une participation de l'UD CGT 06 dans le Collectif départemental AES.

V. Conclusion : Un syndicalisme de transformation émancipatrice de l'École et de la société qui fait de l'urgence écologique une priorité

Le syndicat CGT Educ'Action 06 est un syndicat de lutte qui agit pour la défense des intérêts des personnels de l'Éducation Nationale et pour la transformation de l'École et de la société dans une perspective émancipatrice (voir résolution 1 du congrès 2022). C'est pour cela que nous faisons de l'urgence écologique une priorité de notre action syndicale.

Face à la catastrophe écologique nous voulons contribuer à rendre urgentes les questions suivantes dans l'école comme dans la société : Comment transformer l'École pour être à la hauteur des enjeux de la situation ? Que produire et comment produire ? Quels besoins satisfaire ? Quelle société voulons-nous pour permettre à toutes et tous de vivre dignement dans un environnement vivable ?

Voilà les questions que nous chercherons à approfondir dans nos pratiques et dans nos luttes pour les années à venir.